



PAR COURRIEL

Le 30 juillet 2020

Madame Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
140, Grande-Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine**

---

Madame,

Pour faire suite à la requête que vous m'avez acheminée récemment, je vous transfère les données les plus récentes que nous possédons en regard de la question suivante que vous nous avez adressée :

*Question : L'étude d'impacts cumulatifs déposée à la Régie de l'énergie du Canada indique à la page 15 : « Selon les données des recensements de l'agriculture de Statistique Canada de 1991 et de 2016, le nombre d'entailles a plus que doublé en 15 ans dans la MRC des Appalaches et a triplé dans celle du Granit (...). Au total pour la zone d'étude des effets cumulatifs, le nombre d'entailles est passé de 3 M à 7,8 M entre 1991 et 2016. Dans cette même zone d'étude, la superficie des érablières exploitées est passée de 13 233 ha en 1991 à 34 129 ha en 2016 (...). Toutefois, le résumé de l'étude déposée auprès du MELCC mentionne uniquement l'augmentation de superficie des érablières exploitées.*

***Veillez valider l'information contenue dans l'étude d'impact, concernant notamment l'augmentation significative du nombre d'entailles et la superficie des érablières exploitées dans la région au cours des 25 dernières années.***

Veillez trouver, joint à ce courriel, le tableau qui recense les données les plus récentes sur la question.

Il est à noter que les périodes de références sont différentes pour les deux MRC visées. Pour la MRC des Appalaches, nous avons un référentiel de 15 ans avec une dernière mise à jour en juin 2020. Pour la MRC du Granit, nous avons un référentiel de 23 ans.

Si la Commission le requiert, nous serons en mesure d'élargir la portée temporelle de ces données à 25 années, notamment pour la MRC des Appalaches. L'interrogation de cette base de données plus ancienne est possible, mais nécessitera toutefois un délai supplémentaire allant au-delà du 3 août.

En souhaitant le tout conforme à votre demande, veuillez agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

*Jean-François Guay*

Jean-François Guay, PhD.  
Coordonnateur en aménagement du territoire